Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 18 Dhoulhajja 1442
28 Juillet 2021

N° 60

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1806**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1808**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1810**
Homologation de résolutions **1810**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1810**
Avis aux créanciers..... **1811**
Convocations
Sociétés anonymes **1811**
Divers
Avis au public..... **1813**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'AMEN TRESOR SICAV **1814**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société «GALLUS»

Société anonyme

Siège social : 82, Avenue Louis Brailles - Tunis Belvédère 1002

RNE : 1115207/F

CNSS : 456574-92

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/3/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - Tunis le 22/3/2021 Quittance n°2976; Enregistrement n°21502178; il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation de capital d'un montant de quatre Millions de Dinars (4.000.000 Dinars) pour le porter de 32.671.086 Dinars à 36.671.086 Dinars et ce par l'émission de quatre Millions (4.000.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un (01) Dinar chacune libérables en totalité lors de la souscription.

- La suppression du droit préférentiel de souscription et l'agrément de nouveaux actionnaires

- La modification de l'article 6 des statuts.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises le 30 juin 2021 sous le n°AC 09772021.

2021R02014SANB2

Nomination des Administrateurs

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration et nomination du Directeur Général

Société Sable et Silice de Tunisie SST

Société anonyme

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis - Tunisie

I.U : 1272779Q

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 5 Avril 2021 enregistrée à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare- Tunis le 16 juin 2021 sous le n°21701089, Quittance n°M025416, il a été décidé :

La nomination des Administrateurs : Messieurs Nejib Doghri, Taoufik Chaibi, Mohamed Hédi Doghri, Mourad Doghri et la société SEPCM pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire - jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le Cabinet «EFC» représentée par M. Salah Dhibi pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 18 Juin 2021 sous le n°202147461.

Et suivant le conseil d'administration du 5 Avril 2021 enregistré à la Recette des Finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 16 Juin 2021 sous le n°21701088, Quittance n°M025412 il a été décidé de renouveler le mandat de M. Nejib Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration et de nommer M. Mourad Doghri en qualité de Directeur Général pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 18 Juin 2021 sous le n°202147465.

2021R02023SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général et nomination du Directeur Général Adjoint

Société de Mise En Valeur et de Développement Agricole «Chargui»

Société anonyme

Au capital de 3.100.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

I.U : 1053615A

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 18 Janvier 2021 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 31 Mai 2021 sous le n°21700920, Quittance n°M022820, il a été décidé :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs : Messieurs Nejib Doghri, Mohamed Hédi Doghri et la société SEPCM pour une durée de 3ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes M. Lotfi Hammi pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Et suivant le conseil d'administration du 18 Janvier 2021 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 16 Juin

2021 sous le n°21701086, Quittance n°M025410 il a été décidé de renouveler le mandat de M. Nejib Doghri en qualité de Président Directeur Général et de nommer Mme Imene Ben Jemiaa en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Des copies des procès-verbaux ont été déposées au centre national du registre des entreprises le 23 Juin 2021 sous le n°202149135.

2021R02024SANB2

«SOCIETE SELIMAT»

SA au capital de 1 950 000 DT

Mat. Fiscal : 09291R/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 12/01/2021 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 27/01/2021 sous le n°21700144; quittance n°M003001 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/6/2021.

Il a été décidé ce qui suit :

Désignation d'un Directeur Général Adjoint.

2021S00836SANB2

Renouvellement d'un commissaire aux comptes

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

S.A au capital de 5. 500.000 dinars

14 rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

I.U : 00020058

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire daté du 18 juin 2021 enregistré à la recette des finances à Cité Mahrajene à El Menzah - Tunis en date du 24 Juin 2021 sous le n°43516 quittance : n°21803664, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 28 Juin 2021 sous le n° 202151303, il appert le renouvellement du mandat du cabinet «ICCA» représenté par Monsieur Anis Smaoui commissaire aux comptes de la Société Immobilière et de Participations pour les exercices 2021, 2022, 2023.

2021401953SANB2

Nomination du Président Directeur Général de la Société

Société PARETEC

Société anonyme

Au capital de : 3.000.000 dinars

Siège social : 7, Avenue de 15 octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant unique : 1092976R

Affectation : 263608-59

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration de la Société PARETEC tenu le 26 mai 2021 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana, le 22 Juin 2021 sous le numéro 21704461 quittance numéro M052168 et dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des Entreprises, annonce n°202150718 du 28 Juin 2021, il a été décidé de nommer Monsieur Mohamed Anouar Ben Ammar Président Directeur Général de la Société PARETEC avec tous les pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la Société.

2021401954SANB2

Société PREMIUM MULTISERVICES "PMS"

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Siège social : Rue 18 Janvier 1952, Immeuble Tej 1er étage 2080 Ariana

Identifiant Unique : 1249877F

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire réunie le 23/4/2021, enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana, le 26/4/2021 sous le n°21702315 quittance n°M0453502, il a été décidé ce qui suit :

Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois années (2021-2022-2023) :

- La société de service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ).

- La société Tunisienne du Gazoduc Transtunisien (SOTUGAT).

- La société Petrolem and industrial Realization Contractors (PIRECO).

- La société de Maintenance d'installations Pétrolières (SMIP).

- M. Moncef Mattoussi.

- M. Sami Bouslama.

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes, Cabinet Neji Hajji - CNW pour une période de trois ans soit 2021-2022-2023.

Ces modifications ont été déposées avec les états financiers le 4 mai 2021 au Registre National des entreprises n°202135725.

2021401956SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement de la gérance

SOCETE L'OLIVIER D'OR ELJDARIA SARL

Capital : 10.000,000 Dinars

Siège social : 1 rue Hannibal Sidi Mahrez Z. Touristique Houmt Souk Djerba

Matricule Fiscal : 997784/H/N/M/000

Identifiant unique : 0997784H

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/7/2021, enregistré à la recette des finances de Djerba le 6/7/2021 (quittance n°M055932, enregistrement n°21802654) dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 9 juillet 2021.

Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de madame Kawther Elyadir nouvelle gérante de la société.

2021R02019SRLB2

Nomination du Gérant et du Cogérant

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

JADWA AGROTEC

SARL au capital de 350.000 dinars

Siège social : Km 23- GP 5 Borj El Khalsi Délégation Borj El AMRI

Matricule fiscal : 0710934 R

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 6 Avril 2021 enregistrée à la Recette des Finances de Mornaguia le 7 Juin 2021 sous le n°21701193, Quittance n°M025642, il a été décidé :

- La nomination de M. Mohamed Hédi Doghri en qualité de gérant et de M. Hassen Khalsi en qualité de Co-Gérant pour une durée de 3 ans, c'est à dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le Cabinet «EFC» représenté par M. Salah Dhibi pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 23 Juin 2021 sous le n°202149143.

2021R02022SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 19/7/2021, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 19/7/2021, quittance n°M049259, enregistrement n°21203212, Monsieur Kamel Ben Samir Aydi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08195344, demeurant à l'avenue Ennour, entrée El Ayadi- Chihia Sfax a vendu à la société «EVOQUE MODE», société à responsabilité limitée, identifiant unique n°1723408Z, sise à l'avenue de la Paix - Grombalia 8030, représentée par sa gérante Madame Oumaima Ben Heni, titulaire de la carte d'identité nationale n°09871017, tout le fonds de commerce, y compris ses éléments matériels et morals, exploité pour le commerce de chaussures en détail et sis au : 004 rue Bach Hamba, et qui fait le croisement avec l'avenue Habib Bourguiba - Grombalia 8030, pour un prix total de deux mille dinars. Toute opposition probables relatives au fonds de commerce ci-dessus mentionné est faites entre les mains de l'acheteur au plus tard vingt jours de la parution de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2021T00749FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce rédigé à Tozeur en date du 7/7/2021, enregistré à la recette des finances de Tozeur le 7/7/2021 sous n°21201405, quittance n°M017828, Mme Fattoum Ethib, titulaire de la CIN n°08367846 délivrée le 3/02/2012 et demeurant à la cité Al'ezdihar Tozeur, a vendu et cédé à Mr. Mohamed Khalil, titulaire de la CIN n°08354001 délivrée le 24/5/2005, et demeurant Al'hawadef Tozeur, la totalité du fonds de commerce destiné café et salon de thé nommé "ELMARGOUM" sis à la route de l'hôpital, Habeyla Tozeur. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur, Mohamed Khalil, auprès de son domicile élu sis à l'hawadef Tozeur, dans un délai de 20 jours de la date de sa publication au Jort.

Cet avis est paru au quotidien Alchourouk en date du 23/7/2021.

2021T00750FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 11 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de Djerba le 7/7/2021 (quittance n°M056049, enregistrement n°21202659), Mlle Sabrine Hrabi, titulaire de la CIN n°14206185 délivrée le 13/10/2018, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en la vente du prêt à porter sis à la rue Eljazira Taourit Houmt Souk Djerba et ce à Mr Bilel Ahmed, titulaire de la CIN n°13482498 délivrée le 27/06/2016 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aicha Lamloum à son cabinet sis à l'avenue Saleh Ben Yousef, Houmt Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «el chourouk » et «le quotidien» daté du 16/7/2021.

2021R02018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Madina El Jadida du 13/7/2021 quittance numéro M036671, enregistrement numéro 21202576 Madame Laila Sada Epouse Tarek Kadri a cédé le fonds de commerce (cafeteria) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°6 Rue Habib Thameur Ben Arous à Monsieur Mohamed Fares Bensi Said.

Toute opposition seront entre les mains de l'acheteur sus nommé au local vendu sis au n°6 Rue Habib Thameur Ben Arous dans un délai de 20 jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 28/7/2021.

2021R02025FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié de donation établi par les deux notaires Hédi Ben Amor Bchir et Mr Esaid Ben Aicha en date du 12/7/2021 croquis des deux pages n°67 et 68 sous le n°559 Mr Mohamed Ben Khelifa Ben Ali Bizid titulaire de la carte d'identité nationale n°04023897 cède au profit de son fils Mr Ali Ben Mohamed Ben Khelifa Bizid titulaire de la carte d'identité nationale n°04154814 la totalité du fonds de commerce sis au marché municipal Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant au commerce «BOUCHER» Matricule fiscal n°668778 D.

2021S00837FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Kalaa Kebira le 13/7/2021 reçu n°21201352, Naima Jedidi CIN 02913583 a vendu à Sawsen Khadraoui CIN 07558284 la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à Akouda rue de l'environnement les oppositions doivent être adressées à l'acheteur dans son domicile élu chez maître Lahouar Neji rue sœur Joséphine immeuble Trocadéro 4ème étage.

Cette annonce est déjà publiée dans le journal quotidien Echourouk le 24/7/2021.

2021S00838FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p par signatures légalisées, daté le 12 juillet 2021 enregistré à la recette des finances Rue Arbi Zarrouk Sfax sous le n° 21201910 reçu n° M 037544 en date du 14 juillet 2021, Mr Marwen Lamloumi a vendu à Chtioui Fatma la totalité du fonds de commerce à usage du commerce de vente fruits secs comprenant tous les éléments corporels et Incorporels, exploité dans le local sis à la route de Manzel Chaker km 2 Sfax 3042.

Cet avis est inséré au journal Essabeh du 27/7/2021.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au Jort au lieu du fonds de commerce précité entre les mains de l'acquéreur.

2021X00873FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 13/01/2021 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 15/7/2021, Quittance n°M047468, Série : 2631336, Monsieur Yahyaoui Khaled a vendu à Monsieur Afli Chawki, un fonds de commerce consistant en une buvette, sis et exploité au local situé à la route Sokra km 02 Sfax, moyennant le prix de 10.000 dinars.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse du bureau d'avocat maître Euchi Ajmi situé à l'immeuble REX PALACE rue Aboulkacem Chebbi Sfax.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk en date du 17/7/2021.

2021X00874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la Recette des Finances de Zaghouan le 23/7/2021 quittance n° M042089 enregistrement n°21302313, la Société Tunisienne de Meubles et Couverture (STMC) au capital de 15.000 dinars dont le siège social est à Zaghouan 1100 Avenue de la République, R.N.E. N°1360596C représentée par son Gérant Faouzi Chaabane, a vendu à la Société Kortina Distribution, SARL au capital de 10.000 dinars dont le siège est à El Menzah 9 - 1013 Centre X, B. R16, 1er Etage, R.N.E n°1691450z représentée par sa Gérante Souad Smaoui, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce sis à Zaghouan Avenue de la République.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, Avocat à la cour de cassation 83 Avenue Taieb Mehiri - Le Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de l'annonce au JORT.

Une copie du présent avis a été publiée au Journal Echourouk en date du 25 juillet 2021.

2021401957FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP du 9/7/2021 enregistré à la recette des finances Raoued le 13/7/2021 quittance n°M054099 enregistrement n°21402520 Monsieur Mohamed Nouioui CIN 07467490 son fonds de commerce sis 2 Rue Enkhilette - Enkhilette Ariana Nord à madame Yamina Mathlouthi CIN n°07483510, les oppositions se font entre les mains de l'acheteuse demeurant au 2 Rue Enkhilette - Enkhilette Ariana Nord et ce dans les 20 jours qui suive la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 29 juillet 2021.

2021401961FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndic Résidence Sidi Mansour 1 et Nomination du Président

SYNDIC RESIDENCE SIDI MANSOUR 1

Les Berges du Lac

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale constitutive daté du 12/6/2021, enregistré à la recette des finances du Lac le 29 Juin 2021, enregistrement n°21804822, Quittance n°M051851. Il a été constitué le syndic des propriétaires de la résidence Sidi Mansour 1 sise aux Berges du Lac Tunis.

Le conseil syndical a nommé lors de cette assemblée :

- Mr Mohamed Abed Trad comme président du Syndic.

2021401960APSF1

Homologation de résolutions

Syndic de la résidence Ennakhil, El Manar 2

Au vu du PV de l'AG annuelle, tenue le 2 juillet 2021, approuvé par la municipalité de Tunis le 15 Juillet 2021 sous n°1023, enregistré à la recette des finances à El Menzah 9 sous n°21802449, reçu n°55374, les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des copropriétaires présents, le remplacement du membre démissionnaire et la décision de réaliser le projet de Badigeonnage et peinture de résidence, avec une quotte part de chaque propriétaire de mille six cent cinquante dinars (1650.000) payable avant la fin du mois août 2021.

Président : Magid Boulares, dit Negib

Vice président : Bouali Hamdi

Trésorière : Najet Chérif.

2021401958APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le mercredi 01/9/2021 à 9h du matin, à la chambre des saisies Immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia, à la vente du terrain ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Monsieur Mourad Ben Jaber Ben Kacem Arous, demeurant à 69 rue Oubeid El Mehdi Mahdia, CIN n°03979817.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente : La totalité du titre foncier 33432 Mahdia, composé de la parcelle 43 d'une superficie de 99 m² situé à Hiboun gouvernorat de Mahdia, il s'agit selon l'expertise d'un appartement résidentiel n°26 situé au deuxième étage, bloc A de la résidence "DAR FRAJ", située à la zone touristique de Hiboun. L'appartement se compose d'un hall à l'entrée, un salon, une cuisine moderne équipée et donnant sur un séchoir, deux chambres à coucher, une salle de bain moderne et équipée, un balcon coté salon l'appartement est doté de toutes les commodités, il est de bonne qualité vu la qualité des matériaux utilisés.

Mise à prix : Deux cent vingt sept milles huit cent dinars (227.800.000 DT).

La visite de l'immeuble : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2021S00835VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Hatem Ben Amira

Avocat

Rue Abou Kacem Chebbi Imm Rex Palace 1er étage Bureau n°106 Sfax

MF : 535661E

La partie poursuivante : Ahmed Ben Sadek Ben Atitallah, commerçant, MF : N°747547F, demeurant à la route de Tunis km 8.5 Sakiet Zit Sfax qui a remplacé la société Amel de tissus suivant un acte de cession des dettes daté le 7/10/2019 enregistré à la recette des finances de Sakiet Zit le 8/10/2019 sous le n°19701883 son domicile élu cabinet Maître Hatem Ben Amira Avocat sis à la Rue Abou Kacem Chebbi Imm Rex Palace 1er Etage Bureau n°106 Sfax.

La partie saisie : Yahia Chakroun, n° CIN : 08401540, demeurant à la Route l'Afrane km 6 Sfax domicile élu cabinet Maître Souha Avocat sis à la rue Abou Kacem Chebbi Imm Alyssa Center escalier «A» «B» 5 étage BN°503 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Amira, sis à la Rue Abou Kacem Chebbi Imm Rex Palace 1er Etage Bureau n°106 Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Taniour km 11 Sfax consistant en un terrain nu d'une contenance de 2716 m² clôturé de tous les cotés contenant au coin nord ouest un garage mesuré du cote nord ouest de 60 mètres du coté nord de 65.80 mètres, du coté est 42.50 mètres, du coté nord 35 mètres et du coté sud nord 9.10 mètres.

Il est délimite du cote sud par un entrée d'où son entrée au long de 10 mètres, du cote est par la parcelle n°2 et n°3 appartient à Abdjlil Kallel, du cote nord par Kamel Kallel, et du coté ouest par la route de Taniour.

La date et lieu de la vente : Lundi le 23/8/2021 à Partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Mise à prix : Trois cents vingt milles dinars (320 000,000 dt) frais en sus.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00869VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire

SOCIETE ROYAL DRINKS S.A

Identifiant unique : 11826P

Siège social : Route d'El Oueslatia - Ain Soukra 6100 Siliana Nord - Siliana

Extrait d'une décision ordonnant l'ouverture des procédures de règlement judiciaire rendue en date du 15 juillet 2021 par le tribunal de 1ère instance de Siliana sous n°19 dont la teneur suit :

1- L'ouverture des procédures de règlement judiciaire concernant la Société ROYAL DRINKS, en cessation de paiement de ses dettes depuis le 01 décembre 2019, et l'ouverture de la période d'observation ;

2- Désignation de l'expert Monsieur Abdelaziz Frikha en qualité d'administrateur judiciaire chargé de préparer un plan de sauvegarde dans un délai de neuf mois à compter de la date de la décision ;

3- La suspension de toute poursuite individuelle ou acte exécutoire visant le recouvrement des créances antérieures à la période d'observation, la suspension des poursuites et actes exécutoires ayant pour objet la restitution de meubles ou immeubles pour non-paiement des dettes, la suspension du décompte des intérêts et des pénalités de retard et la suspension des délais de prescription ;

4- L'administrateur judiciaire est chargé de précéder aux publicités légales et d'informer les parties concernées ;

5- Désignation du juge de l'entreprise, en qualité de juge commissaire.

Les créanciers de la Société ROYAL DRINKS sont appelés à présenter leurs dettes auprès de l'administrateur judiciaire Monsieur Abdelaziz Frikha, élisant domicile au 82, Avenue Habib Bourguiba - Bureau n°5 - 2080 Ariana. Tél : 71 715 153 et ce dans un délai de 30 jours de la date de l'insertion du présent avis.

2021R02015VEPA2

Liquidation de succession

En vertu de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de première instance de Tunis 02 sous le n°33237 en date du 15/7/2021, il a été décidé la liquidation de la succession du défunts Zouhayer Ben Mahmoud Abdelkefi CIN n°00706212 et la nomination de Mr Mokded Zoghlami comme liquidateur de la succession et ce en vue de la recenser, l'administrer et la repartir entre les héritiers suivant leurs parts légales. Toutes intéressés peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis (tel : 71.889.549 fax : 71 889 621) et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2021401959VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA SOCIETE AGROMED S.A.

Imm SARRA, Boulevard Principal, 2ème étage, Les Berges du Lac, TUNIS

Identifiant unique : 0539745A/

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le mardi 24/08/2021 à 11h au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2021R02016SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

DE LA SOCIETE AGROMED S.A.

Imm SARRA, Boulevard Principal, 2ème étage, Les Berges du Lac, TUNIS

IDENTIFIANT UNIQUE : 0539745A/

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 24/08/2021 à 12h au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise à jour des statuts.

3) Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

4) Approbation et adoption des statuts mis à jour.

5) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021R02017SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE LAIT & DERIVES

(GROUPE SFBT)

S.A. au capital de 69.850.000 dinars

Avenue de la physique - Z.I Ben Arous 2013 (chez S.G.BI.A)

Identifiant Unique : 0881172/W/A/M/000

N° Affiliation à la CNSS : 211628-71

Messieurs les actionnaires de la société Lait & Dérivés S.L.D sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 7 octobre 2021 à 10 heures au siège social du groupe SFBT, sis au 5 boulevard Maître Mohamed El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la fusion par absorption de la Société Tunis Distribution «S.T.D» par la Société Lait & Dérivés "S.L.D".

2. Pouvoirs à donner.

Le rapport du conseil d'administration relatif à la fusion par absorption, le projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social du groupe SFBT durant les délais légaux précédant ladite assemblée.

2021R02020SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNIS DISTRIBUTION

(S.T.D)

SARL au capital social de 2.010.000 DT

Identifiant Unique - RNE : 0960004W

Siège social : Avenue de la physique - Z.I Ben Arous 2013 (chez S.G.BI.A)

CNSS : 169412-50

Messieurs les associés de la Société Tunis Distribution «STD» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2021 à 10 H au siège social du groupe SFBT, sis au 5, boulevard Maître Mohamed El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord - (1082) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la fusion absorption de la STD par la SLD.

2. Dissolution de la STD.

3. Pouvoir à donner.

Le contrat de fusion par absorption de la STD par la SLD et le projet de dissolution sont mis à la disposition des associés au siège social du groupe SFBT susmentionné durant les délais légaux précédant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire.

2021R02021SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ABATTOIR UNIFIE DE SFAX

«A.U.S.»

Société anonyme

Au capital de 2.210.000 dinars

Siège social : Route Sidi Salem Km 2 Sfax

Identifiant unique : 915562S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme ABATTOIR UNIFIE DE SFAX citée ci-dessus sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège de la Municipalité de Sfax le jeudi 26 août 2021 à 9:30 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital de la société.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour de la société corrélativement.

- Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation officielle à tous les actionnaires.

2021X00870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 août 2021

Société Bourgo Center Immobilière

N° CNSS : 310879/91

Identifiant unique registre national des entreprises : 1209348M

Code fiscal : 1209348/M/A/M/000

Les actionnaires de la Société Bourgo Center Immobilière sont invités à

assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 Août 2021 à 9 H au siège de la société à Midoun Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2020.
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2020.
- Approbation des opérations et des conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 des codes des sociétés commerciales.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation des résultats
- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- Renouvellement de la mission du Commissaire aux comptes.
- Pouvoirs à donner.
- Questions diverses.

2021X00871SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Slim Triki annonce que son titre d'un quart indivis d'un terrain portant arbres fruitiers situé à la route Daier Km 15 Sfax provenant du contrat d'achat 21 Avril 2007 dressé par les notaires Ahmad Baccar et Abd Elaziz Bouattour a disparu et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi à la rue Slim Charfi près de la mosquée Sidi Belhssan Sfax Médina dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2021X00872DIVD2

AMEN TRESOR SICAV

Société d'investissement à capital variable

régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Agrément N° 05-2005 DU 16/02/2005

BILAN

Au 31/12/2020

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	*Au 31/12/2020*	*Au 31/12/2019*
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES	**27 142 502**	**36 730 121**
a-Actions et valeurs assimilées	2 323 905	2 226 836
b-Obligations et valeurs assimilées	24 818 597	34 503 285
c-Titres donnés en pension	0	0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	**22 228 434**	**10 650 793**
a-Placements monétaires	9 989 178	985 944
b-Disponibilités	12 239 256	9 664 849
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION	0	0
AC4-AUTRES ACTIFS	15 728	7 732
TOTAL ACTIF	**49 386 664**	**47 388 646**
PASSIF		
PA1-DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES	**0**	**0**
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	**29 668**	**29 185**
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	**23 832**	**31 285**
TOTAL PASSIF	**53 500**	**60 470**
ACTIF NET		
CP1-CAPITAL	**46 901 361**	**45 568 890**
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	**2 431 803**	**1 759 286**
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-2 555	-1 351
b-Sommes distribuables de la période	2 434 358	1 760 637
ACTIF NET	**49 333 164**	**47 328 176**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**49 386 664**	**47 388 646**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés sur le bulletin officiel du CMF

AMEN TRESOR SICAV

régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément N° 05-2005 DU 16/02/2005

ETAT DE RESULTAT
Au 31/12/2020

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	*Du 01/01/2020* *Au 31/12/2020*	*Du 01/01/2019* *Au 31/12/2019*
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	**1 747 071**	**2 132 692**
a-Dividendes	0	206 345
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 747 071	1 926 347
c-Revenus des autres valeurs	0	0
PR 2-Revenus des placements monétaires	**1 014 860**	**876 630**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**2 761 931**	**3 009 322**
CH 1-Intérèts des mises en pension	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	-332 044	-340 152
REVENU NET DES PLACEMENTS	**2 429 887**	**2 669 170**
PR 3-Autres produits	0	0
CH 3-Autres charges	-77 546	-87 177
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 352 341**	**2 581 993**
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation	82 017	-821 356
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**2 434 358**	**1 760 637**
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-82 017	821 356
_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-50 956	-40 824
_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	62 072	-34 669
_Frais de négociation de titres	-5	-23
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**2 363 452**	**2 506 477**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés sur le bulletin officiel du CMF

AMEN TRESOR SICAV

Société d'investissement à capital variable

régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

Agrément N° 05-2005 DU 16/02/2005

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/12/2020

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	*Du 01/01/2019 Au 31/12/2019*
AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**2 363 452**	**2 506 477**
a-Résultat d'exploitation	2 352 341	2 581 993
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-50 956	-40 824
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	62 072	-34 669
d-Frais de négociation de titres	-5	-23
AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**-1 756 279**	**-2 406 026**
AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**1 397 815**	**-3 515 727**
a-Souscriptions	**75 300 118**	**85 200 934**
_Capital	73 003 892	83 319 896
_Régularisation des sommes non distribuables	81 723	-1 638 964
_Régularisation des sommes distribuables	2 214 503	3 520 002
b-Rachats	**-73 902 303**	**-88 716 661**
_Capital	-71 714 361	-86 753 260
_Régularisation des sommes non distribuables	-49 894	2 379 480
_Régularisation des sommes distribuables	-2 138 048	-4 342 881
VARIATION DE L'ACTIF NET	**2 004 988**	**-3 415 276**
AN 4-ACTIF NET		
a-En début de période	**47 328 176**	**50 743 452**
b-En fin de période	**49 333 164**	**47 328 176**
AN 5-NOMBRE D'ACTIONS		
a-En début de période	**445 434**	**479 492**
b-En fin de période	**458 017**	**445 434**
VALEUR LIQUIDATIVE	**107,710**	**106,251**
DIVIDENDES PAR ACTION	**3,949**	**5,018**
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	**5,09%**	**5,14%**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés sur le bulletin officiel du CMF

2021R02026BCFA1